



4

RAPPORT DE GESTION

TRIMESTRE
TERMINÉ
LE 31 DÉCEMBRE
2018



5N PLUS

Rapport de gestion

Le présent rapport de gestion analyse les résultats d'exploitation et la situation financière de 5N Plus inc. (la « Société » ou « 5N Plus ») et vise à aider le lecteur à mieux comprendre son contexte d'affaires, ses stratégies, sa performance et ses facteurs de risque. Le présent rapport de gestion doit être lu avec les états financiers consolidés audités et les notes correspondantes pour l'exercice clos le 31 décembre 2018. Il a été préparé conformément aux exigences des Autorités canadiennes en valeurs mobilières.

L'information figurant dans le présent rapport de gestion inclut tous les changements importants survenus jusqu'au 26 février 2019, date à laquelle il a été approuvé par le conseil d'administration de la Société. Sauf indication contraire, les termes « nous », « nos », « notre » et « le groupe » font référence à la Société et à ses filiales.

Le « T4 2018 » et le « T4 2017 » correspondent aux périodes de trois mois closes respectivement les 31 décembre 2018 et 2017, et l'« E 2018 » et l'« E 2017 » correspondent aux exercices clos respectivement les 31 décembre 2018 et 2017. Tous les montants figurant dans le présent rapport de gestion sont exprimés en dollars américains, et tous les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars américains, à moins d'avis contraire. Toute l'information trimestrielle fournie dans le présent rapport de gestion est fondée sur des montants non audités.

Mesures non conformes aux IFRS

Le présent rapport de gestion renferme également des montants qui ne sont pas des mesures de la performance conformes aux IFRS. Ces mesures sont définies à la fin du présent rapport de gestion à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS ».

Retraitement des résultats comparatifs

Certains résultats comparatifs figurant dans le présent rapport de gestion ont été retraités pour tenir compte d'une modification apportée à la définition de charges d'exploitation ajustées, BAIIA ajusté et résultat net ajusté (se reporter aux rubriques « Principales informations financières trimestrielles » et « Principales informations financières annuelles »).

Mise en garde relative aux énoncés prospectifs

Certains énoncés compris dans le présent rapport de gestion peuvent être prospectifs au sens des lois sur les valeurs mobilières en vigueur. Ces énoncés prospectifs sont fondés sur les meilleures estimations dont dispose la Société à ce jour et comportent un certain nombre de risques connus et inconnus, d'incertitudes et d'autres facteurs qui peuvent faire en sorte que les résultats, la performance ou les réalisations réels de la Société diffèrent sensiblement des résultats, de la performance ou des réalisations futurs, exprimés ou sous-entendus dans ces énoncés prospectifs. Les risques et incertitudes pouvant entraîner de telles différences incluent les risques associés aux facteurs suivants : stratégie de croissance, crédit, liquidité, taux d'intérêt, litiges, valorisation des stocks, prix des produits de base, fluctuations du change, juste valeur, sources d'approvisionnement, réglementation environnementale, concurrence, dépendance à l'égard du personnel clé, interruptions des activités, protection des droits de propriété intellectuelle, activités internationales, notamment en Chine, réglementations en matière de commerce international, conventions collectives et responsabilités à titre de société cotée. Une description des risques qui touchent l'entreprise et les activités de la Société est présentée à la rubrique « Risques et incertitudes » du présent rapport de gestion daté du 26 février 2019. En règle générale, les énoncés prospectifs se distinguent par l'emploi du futur et du conditionnel et par l'utilisation de termes tels que « croire » ou « s'attendre à », à la forme positive et négative, de variantes de ces termes ou de termes similaires. Rien ne garantit que les événements prévus dans l'information prospective du présent rapport de gestion se produiront, ou s'ils se produisent, quels seront les avantages que 5N Plus pourra en tirer. Plus particulièrement, rien ne garantit la performance financière future de 5N Plus. L'information prospective contenue dans le présent rapport de gestion est valable en date de celui-ci, et la Société n'a aucune obligation de mettre publiquement à jour cette information prospective afin de tenir compte de nouveaux renseignements, obtenus ultérieurement ou autrement, à moins d'y être obligée en vertu des lois sur les valeurs mobilières en vigueur. Le lecteur est averti de ne pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs.

Rapport de gestion

Aperçu

Chef de file de la production de matériaux technologiques et de produits chimiques spécialisés à l'échelle mondiale, 5N Plus mise sur ses capacités intégrées de recyclage et de raffinage pour assurer la pérennité de son modèle d'affaires. Son siège social est situé à Montréal (Québec, Canada). La Société gère des centres de recherche et développement, de production et de vente dans plusieurs pays, notamment en Europe, en Amérique et en Asie. À partir de diverses technologies brevetées et éprouvées, 5N Plus fabrique des produits que ses clients utilisent comme précurseurs dans le cadre de plusieurs applications électroniques, optoélectroniques, pharmaceutiques et industrielles avancées ainsi que d'applications liées à la santé et à l'énergie renouvelable. Un grand nombre des produits fabriqués par 5N Plus sont essentiels pour assurer la fonctionnalité et la performance des produits et systèmes fabriqués par ses clients, dont bon nombre sont des chefs de file dans leur secteur d'activité.

Information sectorielle

Deux secteurs opérationnels sont présentés par la Société, soit le secteur Matériaux électroniques et le secteur Matériaux écologiques. Les opérations et activités qui s'y rapportent sont gérées dans ce sens par les principaux décideurs de la Société. Des données financières et opérationnelles sectorielles et des indicateurs clés de performance définis sont utilisés pour gérer ces secteurs opérationnels, pour analyser la performance et pour affecter les ressources. La performance financière d'un secteur donné est évaluée principalement en fonction des produits et du BAIIA ajusté¹, lesquels font l'objet d'un rapprochement avec les chiffres consolidés en tenant compte des produits et des charges de la Société.

Les activités du secteur Matériaux électroniques sont exercées en Amérique du Nord, en Europe et en Asie. Celles-ci consistent en la fabrication et en la vente de produits qui sont utilisés dans un certain nombre d'applications destinées aux secteurs de la sécurité, de l'aérospatiale, de la détection, de l'imagerie, de l'énergie renouvelable ainsi qu'à divers secteurs techniques. Les marchés essentiellement concernés sont ceux des produits photovoltaïques (énergie solaire terrestre et spatiale), des applications avancées dans les secteurs de l'électronique, de l'optoélectronique, du conditionnement électronique, de l'imagerie médicale et de la thermoélectricité. Ceux-ci sont vendus sous leur forme élémentaire ou en alliages ainsi que sous la forme de produits chimiques, de composés et de substrats. Les produits et les résultats associés aux services et aux activités de recyclage fournis aux clients du secteur Matériaux électroniques sont également inclus dans le secteur Matériaux électroniques.

Le secteur Matériaux écologiques est dénommé ainsi, car il est principalement associé au bismuth, l'un des rares métaux lourds n'ayant pas d'effet nuisible sur la santé humaine ni sur l'environnement. Les activités du secteur Matériaux écologiques sont exercées en Amérique du Nord, en Europe et en Asie. Celles-ci consistent en la production et en la vente de produits qui sont utilisés dans un certain nombre d'applications destinées aux secteurs des produits pharmaceutiques, des soins de santé, des aliments pour animaux, des matériaux de catalyse et d'extraction ainsi que dans divers matériaux industriels. Les principaux produits sont vendus sous leur forme élémentaire ou en alliages, mais principalement sous la forme de produits chimiques spécialisés. Les produits et les résultats associés aux services et aux activités de recyclage fournis aux clients du secteur Matériaux écologiques sont également inclus dans le secteur Matériaux écologiques.

Les charges du siège social et les frais généraux, frais de vente et frais d'administration non affectés ainsi que les charges financières (produits financiers) ont été regroupés sous la rubrique « Siège social ».

Vision et stratégie

À titre de chef de file mondial dans le domaine de la technologie des matériaux, comptant des employés et des actifs partout dans le monde, nous sommes déterminés à donner à nos employés les moyens qu'il faut pour les inciter à offrir collectivement un rendement remarquable ainsi qu'à optimiser l'utilisation des ressources pour atteindre des rendements financiers concurrentiels.

¹ Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS ».

Rapport de gestion

Le 12 septembre 2016, la Société a dévoilé son plan stratégique 5N21 (le « plan 5N21 »), qui vise à améliorer la rentabilité tout en réduisant la volatilité des bénéfices. Le plan s'articule autour de trois piliers principaux :

1. Dégager une valeur accrue des activités principales et des actifs mondiaux
2. Optimiser l'équilibre de l'apport des activités en amont et en aval
3. Assurer une croissance continue grâce aux initiatives de croissance en cours et aux possibilités de fusion et d'acquisition futures

Faits saillants – Quatrième trimestre de 2018 et exercice 2018

À mi-chemin du plan stratégique 5N21 : des résultats en avance sur les objectifs

Pour un troisième exercice consécutif, 5N Plus enregistre une croissance de ses bénéfices. Cette performance a été réalisée alors que la Société a dû composer avec des fluctuations défavorables des cours des métaux utilisés dans la fabrication de ses produits tout au long de 2018, tandis que la situation était plus stable, voire favorable, en 2017 et 2016. La performance de la Société en 2018 démontre clairement que le nouveau modèle d'affaires tient ses promesses et que la Société est en bonne voie d'atteindre les objectifs définis dans le plan 5N21.

En 2018, la demande pour les produits de la Société est demeurée solide et la diversité des marchés sur lesquels 5N Plus est présente reste un atout. Pendant l'année, la Société a continué d'investir dans ses initiatives de croissance, qui visent à améliorer davantage la qualité et la durabilité de ses bénéfices. De plus, en 2018, 5N Plus n'a pratiquement pas été touchée par des préoccupations commerciales et tarifaires, grâce principalement au positionnement de ses installations visant à faire en sorte que des entités locales soutiennent les marchés locaux. La Société mise également sur l'optimisation de sa chaîne d'approvisionnement pour une plus grande agilité et diversité.

- La Société a inscrit un BAIIA ajusté¹ et un BAIIA¹ de respectivement 32,4 M\$ et 29,0 M\$ pour l'exercice 2018, contre un BAIIA ajusté de 29,6 M\$ et un BAIIA de 26,9 M\$ pour l'exercice 2017. Cette performance rend compte de la demande solide pour nos produits, de l'amélioration de la composition des produits et de la réduction notable de la volatilité des bénéfices.
- Pour le quatrième trimestre de 2018, la Société a inscrit un BAIIA ajusté de 6,9 M\$ et un BAIIA de 5,6 M\$, par rapport à un BAIIA ajusté de 6,8 M\$ et un BAIIA de 4,4 M\$ au quatrième trimestre de 2017. Les résultats du quatrième trimestre suivent généralement une tendance cyclique.
- Pour l'exercice 2018, le résultat net a été de 14,0 M\$, ou 0,17 \$ par action, comparativement à 12,0 M\$, ou 0,14 \$ par action pour l'exercice 2017, le plus haut niveau atteint depuis quelques années.
- Pour l'exercice 2018, les produits ont atteint 218,0 M\$, comparativement à 220,0 M\$ pour l'exercice 2017. La diminution du chiffre d'affaires s'explique principalement par la baisse des ventes de produits à faible marge et à teneur en métaux élevée et par la diminution des produits tirés des activités d'achat-revente des métaux qui sont utilisés par la Société dans la fabrication de ses produits. Conformément au plan stratégique de la Société, au cours des trois derniers exercices, la quantité de métaux utilisés dans la fabrication des produits de la Société a été réduite de manière notable, ce qui a permis de diminuer considérablement la volatilité des bénéfices.
- Le rendement du capital investi¹ (RCI) s'est établi à 15,1 % pour l'exercice 2018, soit un taux semblable à celui de l'exercice 2017, alors qu'il avait été de 8,2 % pour l'exercice 2016. Ce résultat découle de l'amélioration de la marge globale associée aux produits et services de la Société et à une meilleure gestion du capital investi.
- La dette nette¹ s'est établie à 22,2 M\$ au 31 décembre 2018, par rapport à 11,4 M\$ au 31 décembre 2017, du fait de l'incidence du fonds de roulement, plus particulièrement en raison de la baisse des dettes fournisseurs et charges à payer et de la hausse des stocks visant à couvrir des positions commerciales.
- Au 31 décembre 2018, le carnet de commandes¹ avait atteint un niveau de 217 jours de ventes en cours, en hausse par rapport au troisième trimestre, et par rapport au 31 décembre 2017 où le carnet de commandes était de 187 jours. Les nouvelles commandes¹ ont atteint un niveau de 105 jours pour le quatrième trimestre de 2018, par rapport à 86 jours pour le troisième trimestre de 2018 et 108 jours pour le quatrième trimestre de 2017.

¹ Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS ».

- Au quatrième trimestre de 2018, 5N Plus a terminé la construction de son usine de production d'additifs de haute pureté en Allemagne selon l'échéancier et selon le budget établi dans son plan stratégique. Au cours de la même période, l'usine a été mise en service avec pour objectif de commencer les demandes de certification et d'homologation au début de 2019.
- Le 11 avril 2018, 5N Plus a annoncé qu'elle augmentait la capacité de production de ses activités en amont en Asie du Sud-Est et en Europe en vue d'avoir un meilleur accès concurrentiel aux métaux spéciaux.
- Le 24 avril 2018, 5N Plus a annoncé la signature d'une facilité de crédit multidevise renouvelable consortiale garantie de premier rang de 79,0 M\$. Sous réserve de l'approbation des prêteurs, 5N Plus peut demander une augmentation de la facilité de crédit au moyen d'une clause accordéon de 30,0 M\$, ce qui porterait le montant total de la facilité à 109,0 M\$.
- Le 30 avril 2018, 5N Plus a annoncé l'obtention d'une série de contrats pluriannuels pour la fourniture de matériaux semiconducteurs et de services complémentaires associés à la fabrication de modules photovoltaïques solaires à couche mince par First Solar, Inc.
- Le 2 mai 2018, 5N Plus a annoncé la nomination de M. Donald F. Osborne comme administrateur de la Société. M. Osborne compte plus de 30 ans d'expérience dans les secteurs des communications satellites, de l'aérospatiale et de la défense.
- Le 3 juillet 2018, 5N Plus a annoncé qu'elle avait procédé au rachat d'une partie de ses débetures subordonnées convertibles et non garanties à 5,75 % échéant le 30 juin 2019, pour un montant en principal total de 40,0 M\$ CA.
- Le 31 juillet 2018, 5N Plus a annoncé qu'elle doublait la capacité de son usine de production de matériaux semiconducteurs de haute pureté, située à Montréal, afin de permettre au secteur Matériaux électroniques de répondre à la demande croissante pour les matériaux semiconducteurs spécialisés de la Société.
- Le 6 février 2019, 5N Plus a annoncé la clôture d'un prêt subordonné à terme non garanti de 25,0 M\$ que lui a accordé Investissement Québec.
- Le 11 février 2019, 5N Plus a annoncé que, lors d'une assemblée extraordinaire de ses porteurs d'actions ordinaires qui s'est tenue à Montréal, au Québec, les actionnaires ont voté en faveur de l'approbation d'une résolution selon laquelle le capital déclaré des actions ordinaires de 5N Plus serait réduit et porté à 5,0 M\$, et le montant de la réduction serait ajouté au surplus d'apport de la Société, conformément au paragraphe 38(1) de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*. Cette résolution donnera à la Société plus de souplesse pour verser des dividendes et racheter ses actions ordinaires.
- Le 20 février 2019, 5N Plus a annoncé que sa filiale américaine, 5N Plus Semiconductors, avait obtenu un contrat en vue de participer à un programme pluriannuel visant à fournir des substrats semiconducteurs aux propriétés optoélectroniques à SolAero Technologies, dont le siège social est situé à Albuquerque, au Nouveau-Mexique. Les substrats entreront dans la fabrication de panneaux solaires de satellites qui serviront à un certain nombre d'applications, y compris l'alimentation de la constellation de plusieurs centaines de satellites à large bande en orbite basse fabriqués par Airbus OneWeb Satellites. Cette constellation de satellites procurera un accès Internet mondial à haut débit qui promet de combler le fossé numérique.
- Le 25 février 2019, la Société a annoncé qu'elle avait exercé son droit de racheter la totalité de ses débetures subordonnées convertibles et non garanties à 5,75 % en circulation échéant le 30 juin 2019. Le 28 mars 2019, la Société procédera au rachat des débetures convertibles, pour un montant en principal total de 26 M\$ CA.

La fin de l'exercice 2018 marque la mi-parcours du plan stratégique 5N21. Fondamentalement, ce plan visait à réduire de manière considérable la volatilité des bénéfices de 5N Plus attribuable aux fluctuations sur les marchés des produits de base, tout en améliorant la rentabilité de la Société et le rendement de son capital investi. Au cours des deux derniers exercices, le BAIIA ajusté¹ s'est amélioré de 45 % et le rendement du capital investi a presque doublé. L'exercice 2018 nous a permis de vérifier si la Société était en effet parvenue à réduire la volatilité de ses bénéfices découlant des fluctuations défavorables sur les marchés des métaux. Au cours de l'exercice, presque tous les cours des métaux utilisés par 5N Plus dans la fabrication de ses produits ont fluctué de façon défavorable. En tenant compte de ce facteur et du fait que la fluctuation des cours de ces mêmes métaux avait été favorable en 2017, la croissance du BAIIA ajusté par rapport à 2017 démontre clairement que le nouveau modèle d'affaires fonctionne. Ces résultats confirment également que 5N Plus est en bonne voie d'atteindre deux des trois objectifs définis dans son plan stratégique, soit un BAIIA ajusté de 45,0 M\$ et un RCI de 17 % d'ici 2021. Le troisième objectif, celui de réduire la volatilité des bénéfices de 50 %, a été atteint presque un an plus tôt que prévu.

¹ Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS ».

Rapport de gestion

Synthèse des résultats

	T4 2018	T4 2017	E 2018	E 2017
	\$	\$	\$	\$
Produits	47 710	52 492	217 995	219 916
Charges d'exploitation ajustées ^{1*}	(40 798)	(45 729)	(185 645)	(190 329)
BAIIA ajusté ¹	6 912	6 763	32 350	29 587
Dépréciation des stocks	-	-	-	-
Charge de rémunération à base d'actions	(721)	(712)	(3 298)	(4 470)
(Coûts) produits associés aux litiges et aux activités de restructuration	(766)	(415)	(316)	2 953
Profit sur la sortie d'immobilisations corporelles	-	1 497	510	1 887
Dépréciation des actifs non courants	-	(3 100)	-	(3 100)
Variations de la juste valeur de l'option de conversion des débetures	-	67	-	85
Profits (pertes) de change et au titre de dérivés	164	320	(225)	(79)
BAIIA ¹	5 589	4 420	29 021	26 863
Intérêt sur la dette à long terme, intérêts théoriques et autres charges d'intérêts	886	1 372	6 295	6 097
Amortissement	2 469	2 434	8 810	8 226
Résultat avant impôt sur le résultat	2 234	614	13 916	12 540
(Recouvrement) charge d'impôt				
Exigible	(2 955)	243	848	3 595
Différé	1 143	(1 851)	(904)	(3 068)
	(1 812)	(1 608)	(56)	527
Résultat net	4 046	2 222	13 972	12 013
Résultat de base par action	0,05 \$	0,03 \$	0,17 \$	0,14 \$
Résultat dilué par action	0,05 \$	0,03 \$	0,17 \$	0,14 \$

* Excluant la charge de rémunération à base d'actions, des produits associés aux litiges et aux activités de restructuration, du profit sur la sortie d'immobilisations corporelles, de la dépréciation des actifs non courants et de l'amortissement.

Produits par secteur et marge brute

	T4 2018	T4 2017	Variation	E 2018	E 2017	Variation
	\$	\$		\$	\$	
Matériaux électroniques	19 368	17 917	8 %	81 014	73 448	10 %
Matériaux écologiques	28 342	34 575	(18) %	136 981	146 468	(6) %
Total des produits	47 710	52 492	(9) %	217 995	219 916	(1) %
Coût des ventes	(37 916)	(41 035)	(8) %	(169 061)	(170 514)	(1) %
Amortissement des immobilisations corporelles	2 256	2 363	(5) %	7 962	7 908	1 %
Marge brute¹	12 050	13 820	(13) %	56 896	57 310	(1) %
Pourcentage de marge brute¹	25,3 %	26,3 %		26,1 %	26,1 %	

Les produits ont diminué de 9 % pour le quatrième trimestre de 2018 et de 1 % pour l'exercice 2018, par rapport aux périodes correspondantes de 2017. La marge brute s'est établie à 25,3 % pour le quatrième trimestre de 2018, comparativement à une marge brute de 26,3 % pour le quatrième trimestre de 2017, avec une marge brute moyenne de 26,1 % pour les deux exercices, soit 56,9 M\$ pour 2018, par rapport à 57,3 M\$ pour 2017. La baisse marquée des cours des métaux sous-jacents a eu une incidence négative sur les produits et la marge brute, tout particulièrement au cours du deuxième semestre de 2018. Malgré les répercussions négatives découlant des marchés des produits de base, les produits et la marge brute sont restés stables en 2018, ce qui cadre avec le nouveau modèle de gestion défini dans le plan stratégique de la Société visant à réduire la volatilité des bénéfices malgré une fluctuation importante des cours des métaux.

¹ Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS ».

Résultat d'exploitation, BAIIA et BAIIA ajusté

	T4 2018	T4 2017	Variation	E 2018	E 2017	Variation
	\$	\$		\$	\$	
Matériaux électroniques	7 142	5 642	27 %	29 226	24 835	18 %
Matériaux écologiques	1 115	3 667	(70) %	12 517	14 976	(16) %
Siège social	(1 345)	(2 546)	47 %	(9 393)	(10 224)	8 %
BAIIA ajusté¹	6 912	6 763	2 %	32 350	29 587	9 %
BAIIA¹	5 589	4 420	26 %	29 021	26 863	8 %
Résultat d'exploitation	2 956	1 599	85 %	20 436	18 631	10 %

Pour le quatrième trimestre de 2018, le BAIIA ajusté¹ a été de 6,9 M\$ par rapport à 6,8 M\$ pour le quatrième trimestre de 2017. Pour l'exercice 2018, le BAIIA ajusté a augmenté de 2,8 M\$ pour s'établir à 32,4 M\$ par rapport à 29,6 M\$ pour l'exercice 2017, soutenu par une composition des ventes favorable, la demande solide pour les produits et la performance globale des activités d'exploitation.

Le BAIIA¹ s'est établi à 5,6 M\$ pour le quatrième trimestre de 2018, contre 4,4 M\$ pour le quatrième trimestre de 2017. Pour l'exercice 2018, le BAIIA a été de 29,0 M\$, contre 26,9 M\$ pour l'exercice 2017. L'amélioration pour l'exercice est principalement attribuable à l'augmentation du BAIIA ajusté, tel qu'il a été mentionné plus haut, mais aussi à une diminution de la charge de rémunération à base d'actions et à l'incidence moindre des éléments non récurrents comptabilisés pour la période considérée.

Pour le quatrième trimestre de 2018, le résultat d'exploitation a été de 3,0 M\$ par rapport à 1,6 M\$ pour le quatrième trimestre de 2017, et de 20,4 M\$ pour l'exercice 2018 par rapport à 18,6 M\$ pour l'exercice 2017.

Secteur Matériaux électroniques

Pour le quatrième trimestre de 2018, le BAIIA ajusté a augmenté de 1,5 M\$ pour atteindre 7,1 M\$, ce qui correspond à une marge du BAIIA ajusté¹ de 37 %, comparativement à 31 % pour le quatrième trimestre de 2017. Pour l'exercice 2018, le BAIIA ajusté a augmenté de 4,4 M\$ pour atteindre 29,2 M\$, ce qui correspond à une marge du BAIIA ajusté de 36 %, par rapport à 34 % pour l'exercice 2017.

Secteur Matériaux écologiques

Pour le quatrième trimestre de 2018, le BAIIA ajusté a diminué de 2,6 M\$, ce qui correspond à une marge du BAIIA ajusté de 4 %, comparativement à 11 % pour le quatrième trimestre de 2017. Pour l'exercice 2018, le BAIIA ajusté a diminué de 2,5 M\$, ce qui correspond à une marge du BAIIA ajusté de 9 %, comparativement à 10 % pour l'exercice 2017. Le recul des cours des métaux sous-jacents a eu une incidence négative importante sur les résultats pour les deux périodes. Le plan stratégique de la Société a permis de réduire considérablement l'incidence de la volatilité des bénéfices résultant des fluctuations sur les marchés des métaux.

¹ Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS ».

Rapport de gestion

Résultat net et résultat net ajusté

	T4 2018	T4 2017	E 2018	E 2017
	\$	\$	\$	\$
Résultat net	4 046	2 222	13 972	12 013
Résultat de base par action	0,05 \$	0,03 \$	0,17 \$	0,14 \$
Éléments de rapprochement :				
Charge de rémunération à base d'actions	721	712	3 298	4 470
Intérêts théoriques anticipés	-	-	1 490	-
Coûts (produits) associés aux litiges et aux activités de restructuration	766	415	316	(2 953)
Profit sur la sortie d'immobilisations corporelles	-	(1 497)	(510)	(1 887)
Dépréciation des actifs non courants	-	3 100	-	3 100
Variation de la juste valeur de l'option de conversion des débetures	-	(67)	-	(85)
Charge d'impôt sur les éléments imposables ci-dessus	(126)	(1 001)	(1 082)	(769)
Résultat net ajusté¹	5 407	3 884	17 484	13 889
Résultat net de base ajusté par action¹	0,06 \$	0,05 \$	0,21 \$	0,17 \$

Le résultat net a été de 4,0 M\$, ou 0,05 \$ par action, pour le quatrième trimestre de 2018, contre 2,2 M\$, ou 0,03 \$ par action, pour le quatrième trimestre de 2017. Le résultat net ajusté¹ a augmenté de 1,5 M\$, atteignant 5,4 M\$ pour le quatrième trimestre de 2018, par rapport à 3,9 M\$ pour le quatrième trimestre de 2017. Outre l'impôt sur le résultat, les principaux ajustements apportés au résultat net au quatrième trimestre de 2018 comprennent la charge de rémunération à base d'actions et les coûts associés aux litiges et aux activités de restructuration.

Pour l'exercice 2018, le résultat net a été de 14,0 M\$, ou 0,17 \$ par action, comparativement à 12,0 M\$, ou 0,14 \$ par action pour l'exercice 2017. Le résultat net ajusté a augmenté de 3,6 M\$, atteignant 17,5 M\$, par rapport à 13,9 M\$ pour l'exercice 2017. Outre l'impôt sur le résultat, les principaux ajustements apportés au résultat net pour l'exercice 2018 comprennent la charge de rémunération à base d'actions, les coûts associés aux litiges et aux activités de restructuration, le profit sur la sortie d'immobilisations corporelles excédentaires et les intérêts théoriques anticipés comptabilisés en charges à la suite du rachat anticipé de débetures convertibles pour un montant de 40,0 M\$ CA en juin 2018.

Nouvelles commandes et carnet de commandes

	CARNET DE COMMANDES ¹			NOUVELLES COMMANDES ¹		
	T4 2018	T3 2018	T4 2017	T4 2018	T3 2018	T4 2017
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Matériaux électroniques	61 771	62 175	59 705	18 964	22 409	20 032
Matériaux écologiques	51 493	43 830	47 681	36 005	28 060	41 922
Total	113 264	106 005	107 386	54 969	50 469	61 954

(nombre de jours en fonction des produits annualisés)*	CARNET DE COMMANDES ¹			NOUVELLES COMMANDES ¹		
	T4 2018	T3 2018	T4 2017	T4 2018	T3 2018	T4 2017
Matériaux électroniques	291	289	304	89	104	102
Matériaux écologiques	166	118	126	116	76	111
Moyenne pondérée	217	181	187	105	86	108

* Le carnet de commandes et les nouvelles commandes sont également présentés en nombre de jours pour éliminer l'incidence des prix des produits de base.

¹ Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS ».

Quatrième trimestre de 2018 par rapport au troisième trimestre de 2018

Au 31 décembre 2018, le carnet de commandes¹ avait atteint un niveau de 217 jours de produits annualisés, en hausse de 36 jours comparativement au trimestre précédent.

Au 31 décembre 2018, le carnet de commandes du secteur Matériaux électroniques représentait 291 jours de produits annualisés, en hausse de 2 jours par rapport au carnet de commandes au 30 septembre 2018. Le carnet de commandes du secteur Matériaux écologiques représentait 166 jours de produits annualisés, soit une augmentation de 48 jours, ou 41 %, par rapport au carnet de commandes au 30 septembre 2018.

Les nouvelles commandes¹ du secteur Matériaux électroniques représentaient 89 jours pour le quatrième trimestre de 2018, en baisse de 15 jours par rapport à 104 jours pour le troisième trimestre de 2018. Les nouvelles commandes du secteur Matériaux écologiques représentaient 116 jours pour le quatrième trimestre de 2018, soit une augmentation de 40 jours par rapport à 76 jours pour le troisième trimestre de 2018.

Quatrième trimestre de 2018 par rapport au quatrième trimestre de 2017

Au 31 décembre 2018, le carnet de commandes du secteur Matériaux électroniques avait diminué de 13 jours, et celui du secteur Matériaux écologiques avait augmenté de 40 jours par rapport au 31 décembre 2017.

Les nouvelles commandes du secteur Matériaux électroniques ont diminué de 13 jours, et celles du secteur Matériaux écologiques ont augmenté de 5 jours par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Charges

	T4 2018	T4 2017	E 2018	E 2017
	\$	\$	\$	\$
Amortissement	2 469	2 434	8 810	8 226
Frais généraux, frais de vente et frais d'administration	4 713	6 678	23 940	26 220
Charge de rémunération à base d'actions	721	712	3 298	4 470
Coûts (produits) associés aux litiges et aux activités de restructuration	766	415	316	(2 953)
Dépréciation des actifs non courants	-	3 100	-	3 100
Charges financières	722	985	6 520	6 091
(Recouvrement) charge d'impôt	(1 812)	(1 608)	(56)	527
Total des charges	7 579	12 716	42 828	45 681

Amortissement

La dotation aux amortissements s'est établie à 2,5 M\$ pour le quatrième trimestre de 2018 et à 8,8 M\$ pour l'exercice 2018, par rapport à respectivement 2,4 M\$ et 8,2 M\$ pour les périodes correspondantes de 2017. Cette hausse est principalement attribuable à des dépenses en immobilisations spécifiques engagées à la fin de 2017 et au début de 2018.

Frais généraux, frais de vente et frais d'administration

Les frais généraux, frais de vente et frais d'administration se sont établis à 4,7 M\$ pour le quatrième trimestre de 2018 et à 23,9 M\$ pour l'exercice 2018, par rapport à respectivement 6,7 M\$ et 26,2 M\$ pour les périodes correspondantes de 2017, grâce aux diverses initiatives visant à contrôler les frais généraux.

Charge de rémunération à base d'actions

La charge de rémunération à base d'actions s'est établie à 0,7 M\$ pour le quatrième trimestre de 2018 et à 3,3 M\$ pour l'exercice 2018, par rapport à respectivement 0,7 M\$ et 4,5 M\$ pour les périodes correspondantes de 2017. Cette baisse pour l'exercice 2018 fait principalement suite à l'importante hausse qu'avait connue le cours de l'action de la Société pendant les deuxième et troisième trimestres de 2017.

¹ Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS ».

Coûts (produits) associés aux litiges et aux activités de restructuration

Pour le quatrième trimestre de 2018, la Société a comptabilisé un montant de 0,8 M\$ au titre des coûts associés aux litiges et aux activités de restructuration, en raison des indemnités de départ découlant de la mise en place d'initiatives visant à optimiser la main-d'œuvre tout au long de l'exercice conformément à son plan stratégique. De plus, au troisième trimestre de 2018, la Société a vendu sa participation dans la coentreprise Zhuhai Gallium Industry Co., pour un montant de 0,4 M\$ et a comptabilisé une perte de 0,3 M\$, qui a été en partie contrebalancée en partie par un montant de 0,2 M\$ reçu à la suite de la liquidation de sa participation dans une autre coentreprise, Ingal Stade GmbH, qui avait cessé ses activités de fabrication en 2016. Pour le premier trimestre de 2018, la Société a comptabilisé un montant de 0,6 M\$ au titre des produits associés aux litiges et aux activités de restructuration, représentant des produits non récurrents liés à un montant à recevoir d'une entité juridique inactive pour laquelle aucune créance n'avait été comptabilisée étant donné l'incertitude s'y rattachant.

Pour le quatrième trimestre de 2017, la Société avait comptabilisé des coûts de 0,4 M\$ associés aux litiges et aux activités de restructuration, en raison d'un incident ayant retardé le regroupement d'activités qu'elle exerce aux États-Unis dans une nouvelle installation modernisée aux dimensions appropriées, tel que cela avait été annoncé en 2016. Au premier trimestre de 2017, la Société avait comptabilisé des produits découlant de modifications apportées aux contrats afin de garantir des marges plus élevées à court terme plutôt qu'une plus grande part de marché des activités en aval, qui avaient toutefois été contrebalancés par des coûts liés à l'abandon d'activités commerciales secondaires en amont, donnant lieu la comptabilisation d'un produit net de 3,0 M\$.

Dépréciation des actifs non courants

Aucune charge au titre de la dépréciation des actifs non courants n'a été comptabilisée pour le quatrième trimestre de 2018 et pour l'exercice 2018. Pour le quatrième trimestre de 2017, la Société avait comptabilisé des pertes de valeur d'un montant de 3,1 M\$ relativement à ses actifs non courants (1,1 M\$ pour le matériel de production, 0,8 M\$ pour la technologie et 1,1 M\$ pour les frais de développement) afin de tenir compte des modifications récentes dans les hypothèses servant à évaluer la valeur comptable d'actifs spécifiques utilisés pour le développement de produits dans le secteur Matériaux électroniques. Les modifications apportées aux hypothèses découlaient d'une décision concrète de revoir la stratégie de pénétration du marché, les autres facteurs demeurant constants. Elles étaient motivées par le report volontaire de l'augmentation du volume de production afin de prioriser les produits assortis de primes plus élevées, utilisés dans des applications cibles, et dont le cycle de pénétration du marché est plus long par rapport à celui d'autres produits. Un taux d'actualisation de 17,5 % a été utilisé pour déterminer la valeur recouvrable de ces actifs non courants.

Charges financières

Les charges financières se sont établies à 0,7 M\$ pour le quatrième trimestre de 2018, comparativement à 1,0 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. La baisse de 0,3 M\$ des charges financières est principalement attribuable au coût avantageux de la dette brute découlant du remboursement partiel des débentures subordonnées convertibles et non garanties au deuxième trimestre de 2018, financé au moyen d'un emprunt sur la facilité de crédit de premier rang de la Société.

Pour l'exercice 2018, les charges financières se sont établies à 6,5 M\$ comparativement à 6,1 M\$ pour l'exercice précédent. Cette augmentation de 0,4 M\$ s'explique principalement par les intérêts théoriques anticipés de 1,5 M\$ comptabilisés en charges hors trésorerie à la suite du rachat anticipé de débentures convertibles pour un montant en principal de 40,0 M\$ CA en juin 2018, le tout contrebalancé par une diminution des coûts associée à l'emprunt aux termes de la facilité de crédit de premier rang de la Société et par la baisse des intérêts théoriques sur les débentures en circulation au cours des troisième et quatrième trimestres de 2018. Pour l'exercice 2018, aucun montant n'a été comptabilisé au titre des variations de la juste valeur de l'option de conversion des débentures, alors qu'en 2017, un montant minime favorable avait été comptabilisé.

Rapport de gestion

Impôt sur le résultat

La Société a affiché un résultat avant impôt sur le résultat de 2,2 M\$ pour le quatrième trimestre de 2018 et de 13,9 M\$ pour l'exercice 2018. Le recouvrement d'impôt a été de 1,8 M\$ pour le quatrième trimestre de 2018 et de 0,1 M\$ pour l'exercice 2018, par rapport à un recouvrement d'impôt de 1,6 M\$ et à une charge d'impôt de 0,5 M\$ pour les périodes correspondantes de 2017. Ces montants ont bénéficié des actifs d'impôt différé applicables dans certains pays ainsi que des ajustements effectués au titre d'exercices antérieurs, lorsque les montants définitifs étaient différents des montants estimés initialement.

Situation financière et sources de financement

	T4 2018	T4 2017	E 2018	E 2017
	\$	\$	\$	\$
Fonds provenant de l'exploitation ¹	8 641	5 398	28 643	26 336
Variation nette des soldes du fonds de roulement hors trésorerie	(5 374)	(7 511)	(26 448)	(13 226)
Activités d'exploitation	3 267	(2 113)	2 195	13 110
Activités d'investissement	(3 085)	137	(9 754)	(4 788)
Activités de financement	(26)	807	693	884
Incidence des variations du taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(231)	129	(434)	517
(Diminution) augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(75)	(1 040)	(7 300)	9 723

Pour le quatrième trimestre de 2018, les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation se sont établis à 3,3 M\$, comparativement à des flux de trésorerie affectés aux activités d'exploitation de 2,1 M\$ pour le quatrième trimestre de 2017. Pour l'exercice 2018, les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation se sont établis à 2,2 M\$ par rapport à 13,1 M\$ pour l'exercice 2017. La variation négative des soldes du fonds de roulement hors trésorerie pour l'exercice 2018 est principalement attribuable à une diminution des dettes fournisseurs et charges à payer de 21,3 M\$, combinée à une hausse des stocks de 6,2 M\$ visant à couvrir des positions commerciales.

Les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement ont totalisé 3,1 M\$ pour le quatrième trimestre de 2018, par rapport à des flux de trésorerie provenant des activités d'investissement de 0,1 M\$ pour le quatrième trimestre de 2017. Cette diminution s'explique principalement par le produit tiré de la sortie d'immobilisations corporelles excédentaires au quatrième trimestre de 2017. Les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement ont augmenté de 5,0 M\$ pour l'exercice de 2018, en raison de la hausse des investissements dans les immobilisations corporelles et de la baisse des produits tirés de la sortie d'immobilisations corporelles excédentaires.

Pour le quatrième trimestre de 2018, les activités de financement n'ont généré aucun montant net de flux de trésorerie, alors que celles-ci avaient généré des flux de trésorerie de 0,8 M\$ pour le quatrième trimestre de 2017. Pour l'exercice 2018, les flux de trésorerie provenant des activités de financement ont totalisé 0,7 M\$, par rapport à 0,9 M\$ pour l'exercice 2017. La baisse est attribuable au moment où les cotisations au titre d'un programme de partenariat visant le développement de produits ont été versées, combiné à l'incidence de l'emprunt aux termes de la facilité de crédit de premier rang de la Société visant le remboursement d'une partie des débentures au deuxième trimestre de 2018, le tout ayant été atténué par une augmentation des flux de trésorerie découlant de l'émission d'actions ordinaires, alors qu'en 2017, la Société avait racheté un certain nombre d'actions ordinaires dans le cadre du programme de rachat d'actions ordinaires qui a pris fin en octobre 2017.

¹ Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS ».

Rapport de gestion

Fonds de roulement

	Au 31 décembre 2018	Au 31 décembre 2017
	\$	\$
Stocks	96 889	90 647
Autres actifs courants	62 396	74 581
Passif courant	(65 924)	(68 653)
Fonds de roulement¹	93 361	96 575
Ratio du fonds de roulement¹	2,42	2,41

La baisse de fonds de roulement¹ par rapport au 31 décembre 2017 est principalement attribuable à une diminution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie atténuée par une hausse des stocks, découlant du fait que la Société couvre certaines positions commerciales.

Dettes nettes

	Au 31 décembre 2018	Au 31 décembre 2017
	\$	\$
Dettes bancaires	-	-
Dettes à long terme, y compris la partie courante	30 175	271
Débiteures convertibles	18 571	48 768
Swap de devises	197	(3 602)
Total de la dette	48 943	45 437
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(26 724)	(34 024)
Dettes nettes¹	22 219	11 413

Le total de la dette, compte tenu du swap de devises, a augmenté de 3,5 M\$ pour s'établir à 48,9 M\$ au 31 décembre 2018, par rapport à 45,4 M\$ au 31 décembre 2017.

La dette nette¹, compte tenu de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, a augmenté de 10,8 M\$, pour s'établir à 22,2 M\$ au 31 décembre 2018, par rapport à 11,4 M\$ au 31 décembre 2017, en raison principalement des besoins en fonds de roulement hors trésorerie.

Le 28 juin 2018, la Société a procédé au rachat d'une partie de ses débiteures subordonnées convertibles et non garanties à 5,75 % échéant le 30 juin 2019 pour un montant en principal total de 40,0 M\$ CA. Le même jour, la Société a emprunté 30,0 M\$ US aux termes de sa facilité de crédit de premier rang pour rembourser une partie des débiteures selon des conditions avantageuses, réduisant ainsi le coût actuel de la dette brute. Au 31 décembre 2018, le montant en principal total des débiteures en circulation s'élevait à 26,0 M\$ CA.

De ce fait, au cours du deuxième trimestre de 2018, la Société a annulé la désignation d'une tranche de 40,0 M\$ CA de la valeur nominale du swap de devises connexe et a reclassé le profit net de 0,1 M\$ des autres éléments du résultat global, représentant les variations nettes cumulées des couvertures de flux de trésorerie, pour le porter dans le profit réalisé sur l'annulation de la désignation dans l'état du résultat net consolidé intermédiaire résumé.

Après le rachat anticipé des débiteures convertibles pour un montant en principal de 40,0 M\$ CA, des intérêts théoriques anticipés de 1,5 M\$ ont été comptabilisés en charges dans l'état du résultat net consolidé intermédiaire résumé pour le deuxième trimestre de 2018.

¹ Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS ».

Rapport de gestion

Sources de financement à court terme disponibles

	Au 31 décembre 2018	Au 31 décembre 2017
	\$	\$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	26 724	34 024
Dette bancaire disponible	1 454	1 530
Facilité de crédit renouvelable disponible	49 000	52 998
Sources de financement à court terme disponibles	77 178	88 552

En avril 2018, la Société a conclu une facilité de crédit multidevise renouvelable garantie de premier rang de 79,0 M\$ échéant en avril 2022 pour remplacer sa facilité renouvelable garantie de premier rang existante de 50,0 M\$ échéant en août 2018. En tout temps, la Société peut demander que la facilité de crédit soit augmentée en vertu d'une clause accordéon prévoyant un montant additionnel de 30,0 M\$, sous réserve de l'examen et de l'approbation des prêteurs. Des emprunts en dollars américains, en dollars canadiens ou en dollars de Hong Kong (à hauteur de 4,0 M\$) peuvent être effectués aux termes de cette facilité de crédit renouvelable. Les emprunts portent intérêt soit au taux préférentiel du Canada, au taux de base des États-Unis, au taux de base de Hong Kong ou au taux LIBOR majoré d'une marge fondée sur le ratio dette nette de premier rang / BAIIA consolidé de la Société. En vertu des modalités de sa facilité de crédit, la Société doit respecter certaines clauses restrictives ayant trait aux ratios financiers. Au 31 décembre 2018, la Société respectait toutes les clauses restrictives.

Le 6 février 2019, 5N Plus a annoncé la clôture d'un prêt subordonné à terme non garanti de 25,0 M\$ que lui a accordé Investissement Québec. Pratiquement à mi-parcours de son plan stratégique, 5N Plus mise désormais davantage sur la concrétisation de ses initiatives de croissance et des investissements additionnels destinés à accroître l'efficacité de ses activités principales. Dans cette optique, il est prévu que les produits tirés de ce prêt serviront à soutenir ces mesures ainsi qu'à rembourser le solde des débentures convertibles non garanties que la Société a émises en 2014 et qui viendront à échéance le 30 juin 2019. Le nouveau prêt, d'une durée de cinq ans, est déboursé en deux tranches, soit 5,0 M\$ le 6 février 2019 et 20,0 M\$ au plus tard le 29 mars 2019. Il portera intérêt à un taux correspondant au taux de swap sur cinq ans libellé en dollars américains, majoré d'une marge de 4,19 %.

Informations relatives aux actions

	Au 26 février 2019	Au 31 décembre 2018
Actions émises et en circulation	84 622 291	84 609 791
Options sur actions pouvant être émises	1 478 041	1 490 541
Débentures convertibles pouvant être émises	3 851 851	3 851 851

Régime d'unités d'actions restreintes et d'unités d'actions liées au rendement

Le 4 novembre 2015, la Société a adopté un nouveau régime d'unités d'actions restreintes et d'unités d'actions liées au rendement (le « nouveau régime »). Le nouveau régime permet à la Société d'attribuer aux participants admissibles : i) des unités d'actions restreintes fictives qui s'acquiescent au plus tard trois ans après la date d'attribution; et ii) des unités d'actions liées au rendement fictives qui s'acquiescent au terme de certaines périodes, d'au plus trois ans, et en fonction de l'atteinte de certains critères de rendement déterminés par le conseil d'administration. Ce type de régime prévoit le règlement des unités d'actions restreintes et des unités d'actions liées au rendement au comptant ou en actions ordinaires émises à même le capital autorisé de la Société, d'un montant équivalent au cours moyen pondéré en fonction du volume des actions ordinaires de la Société à la Bourse de Toronto au cours des cinq jours de Bourse qui précèdent immédiatement la date d'acquisition des droits rattachés aux unités d'actions restreintes et aux unités d'actions liées au rendement.

Pour l'exercice 2018, dans le cadre du nouveau régime, la Société a attribué 393 897 unités d'actions restreintes, elle en a réglé 28 361 et 67 370 ont été annulées par déchéance. Pour l'exercice 2017, dans le cadre du nouveau régime, la Société avait attribué 368 360 unités d'actions restreintes, elle n'en avait réglé aucune et 37 500 avaient été annulées par déchéance. Au 31 décembre 2018, 1 854 026 unités d'actions restreintes étaient en circulation dans le cadre du nouveau régime, par rapport à 1 555 860 au 31 décembre 2017.

Rapport de gestion

Pour les exercices 2018 et 2017, la Société n'a attribué aucune unité d'actions liée au rendement et, aux 31 décembre 2018 et 2017, 500 000 unités d'actions liées au rendement étaient en circulation.

Régime d'options d'achat d'actions

Le 11 avril 2011, la Société a adopté un nouveau régime d'options d'achat d'actions en vertu duquel le nombre maximum d'options attribuées ne peut dépasser 5 000 000. Les options attribuées en vertu du régime d'options d'achat d'actions peuvent être exercées pendant une période d'au plus dix ans à compter de la date d'attribution. Les options sur actions en circulation au 31 décembre 2018 peuvent être exercées pendant une période d'au plus six ans à compter de la date d'attribution. Les droits aux options s'acquièrent à un taux annuel de 25 % (100 % pour les administrateurs), à compter du premier anniversaire de leur attribution. Les options qui ne sont pas exercées expirent un mois après la date à laquelle le bénéficiaire cesse d'être employé, administrateur ou dirigeant de la Société, et après un an pour les administrateurs retraités.

Le tableau suivant présente de l'information concernant toutes les options sur actions en circulation :

	2018		2017	
	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré \$ CA	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré \$ CA
En circulation au début de l'exercice	2 224 747	2,20	2 860 648	2,63
Attribuées	143 335	2,71	288 000	1,75
Exercées	(708 750)	1,92	(597 500)	1,75
Annulées par déchéance	(137 704)	2,54	(116 476)	2,50
Expirées	(31 087)	3,61	(209 925)	8,59
En circulation à la fin de l'exercice	1 490 541	2,32	2 224 747	2,20
Exercables à la fin de l'exercice	726 750	2,75	1 001 497	2,59

Arrangements hors bilan

La Société a recours à certains arrangements hors bilan portant principalement sur la location de locaux et de matériel aux termes de contrats de location simple et d'obligations contractuelles dans le cours normal des activités.

La Société est exposée au risque de change lié aux ventes réalisées en euros et en d'autres monnaies étrangères et conclut à l'occasion des contrats de change à terme afin de se protéger contre les fluctuations des taux de change. Le lecteur trouvera un complément d'information sur ces contrats aux notes 16 et 24 des états financiers consolidés audités pour l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Le tableau suivant présente les échéances contractuelles des passifs financiers de la Société au 31 décembre 2018 :

	Valeur comptable	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Dettes fournisseurs et charges à payer	39 249	39 249	-	-	-	39 249
Dettes à long terme	30 175	1 394	1 219	1 219	31 219	35 051
Débitures convertibles	18 571	19 884	-	-	-	19 884
Total	87 995	60 527	1 219	1 219	31 219	94 184

Rapport de gestion

Engagements

La Société loue certaines installations et de l'équipement aux termes de contrats de location simple. Les paiements minimums futurs, compte non tenu des charges d'exploitation, se présentent comme suit :

	2018
	\$
Moins de 1 an	1 598
De 1 an à 5 ans	2 635
Plus de 5 ans	61
Total	4 294

Au 31 décembre 2018, dans le cours normal des activités, la Société a conclu des lettres de crédit d'un montant pouvant aller jusqu'à 0,4 M\$ (0,4 M\$ au 31 décembre 2017).

Éventualités

Dans le cours normal des activités, la Société est exposée à des événements pouvant donner lieu à des passifs éventuels ou à des actifs éventuels. À la date de publication des états financiers consolidés, la Société n'avait connaissance d'aucun événement important susceptible d'avoir une incidence significative sur ses états financiers consolidés.

Événements postérieurs à la date de clôture

Le 6 février 2019, la Société a annoncé la clôture d'un prêt subordonné à terme non garanti de 25,0 M\$ que lui a accordé Investissement Québec. Le nouveau prêt, d'une durée de cinq ans, est déboursé en deux tranches, soit 5,0 M\$ le 6 février 2019 et 20,0 M\$ au plus tard le 29 mars 2019. Il portera intérêt à un taux correspondant au taux de swap sur cinq ans libellé en dollars américains, majoré d'une marge de 4,19 %.

Le 11 février 2019, les actionnaires de la Société ont voté l'approbation d'une résolution spéciale selon laquelle le capital déclaré des actions ordinaires de 5N Plus sera réduit et porté à 5,0 M\$, et le montant de la réduction sera ajouté au surplus d'apport de la Société, conformément au paragraphe 38(1) de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*. La réduction du capital déclaré ne modifiera aucunement les capitaux propres des actionnaires.

Le 25 février 2019, la Société a annoncé qu'elle allait exercer son droit de racheter la totalité de ses débetures subordonnées convertibles et non garanties à 5,75 % échéant le 30 juin 2019. Le 28 mars 2019, la Société procédera au rachat de ses débetures convertibles, pour un montant en principal total de 26 M\$ CA. Après le rachat, il ne restera aucune débenture convertible en circulation.

Gouvernance

Conformément au Règlement 52-109 des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (le « Règlement 52-109 »), 5N Plus a déposé des attestations signées par le chef de la direction et le chef de la direction financière qui, entre autres, rendent compte de la conception des contrôles et procédures de communication de l'information et de la conception et de l'efficacité des contrôles internes à l'égard de l'information financière.

Contrôles et procédures de communication de l'information

Le chef de la direction et le chef de la direction financière ont conçu ou fait concevoir sous leur supervision des contrôles et procédures de communication de l'information, pour fournir une assurance raisonnable que :

- l'information importante relative à la Société leur a été communiquée;
- l'information à fournir dans les documents d'information continue de la Société a été comptabilisée, traitée, résumée et présentée dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières.

Une évaluation de l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information a été effectuée sous la supervision du chef de la direction et du chef de la direction financière. À la lumière de cette évaluation, le chef de la

direction et le chef de la direction financière ont conclu à l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information.

Contrôle interne à l'égard de l'information financière

Le chef de la direction et le chef de la direction financière ont aussi conçu ou fait concevoir sous leur supervision le contrôle interne à l'égard de l'information financière (CIIF), pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été dressés, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux IFRS.

À la lumière de leur évaluation de l'efficacité du CIIF de la Société, le chef de la direction et le chef de la direction financière ont conclu que le CIIF a été conçu de façon adéquate et qu'il fonctionnait de façon efficace, selon le référentiel intitulé Internal Control – Integrated Framework publié par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission (« référentiel COSO 2013 »).

Modifications du contrôle interne à l'égard de l'information financière

Le CIIF n'a subi, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018, aucune modification qui a eu ou dont on pourrait raisonnablement penser qu'elle aura une incidence importante sur le CIIF.

Méthodes comptables et changements

Les principes et méthodes comptables appliqués par la Société pour préparer ses états financiers consolidés audités pour l'exercice 2018 sont conformes aux IFRS. Les principales méthodes comptables de la Société sont décrites à la note 2 des états financiers consolidés audités pour l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Changements de méthodes comptables

IFRS 15 Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients

Le 1^{er} janvier 2018, la Société a adopté pour tous ses contrats la nouvelle norme comptable IFRS 15 en appliquant l'approche rétrospective modifiée. L'adoption de cette norme n'a entraîné aucun changement important à la comptabilisation des produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients et la Société a conclu qu'il n'y a eu aucune incidence importante sur ses états financiers consolidés et qu'il n'y aurait pas eu non plus d'incidence importante sur l'état du résultat net consolidé de 2018 si les méthodes comptables antérieures avaient continué d'être appliquées.

IFRS 9 Instruments financiers

Le 1^{er} janvier 2018, la Société a également adopté la nouvelle norme comptable IFRS 9 et choisi de l'appliquer de manière prospective. L'adoption des nouvelles exigences de classement selon IFRS 9 n'a entraîné aucun changement de la valeur comptable de ses instruments financiers à la date de transition.

Changements futurs de méthodes comptables

Les normes suivantes ont été publiées, mais ne sont pas encore en vigueur :

IFRS 16 Contrats de location

En janvier 2016, l'IASB a publié IFRS 16, *Contrats de location*, qui précise comment comptabiliser, évaluer et présenter les contrats de location, ainsi que les informations à fournir à leur sujet en vertu des IFRS. La norme prescrit un modèle unique de comptabilisation par le preneur exigeant la comptabilisation des actifs et des passifs pour tous les contrats, sauf si la durée du contrat est de douze mois ou moins ou si le bien sous-jacent est de faible valeur. Le modèle de comptabilisation par le bailleur aux termes d'IFRS 16 est essentiellement le même que celui de la norme IAS 17 qu'elle remplace, et la distinction entre les contrats de location-financement et les contrats de location simple pour les bailleurs demeure. La norme entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019.

À compter du 1^{er} janvier 2019, la Société adoptera IFRS 16 au moyen de l'approche rétrospective modifiée et choisira l'option selon laquelle le montant des actifs au titre de droits d'utilisation sera égal au montant des obligations locatives. L'incidence attendue de l'adoption de cette nouvelle norme sur l'état de la situation financière consolidé est présentée ci-après.

Rapport de gestion

Pour les contrats conclus avant le 1^{er} janvier 2019, la Société a déjà déterminé si les accords contenaient un contrat de location en vertu d'IAS 17 et d'IFRIC 4. Avant l'adoption d'IFRS 16, ces contrats de location étaient classés en tant que contrats de location simple ou contrats de location-financement, sur la base d'une appréciation qui visait à déterminer si les contrats transféraient ou non la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété du bien sous-jacent. La Société loue des installations de production et des entrepôts, du matériel de production et du mobilier, du matériel de bureau et du matériel roulant.

Au moment de la transition, la Société choisira d'appliquer les mesures de simplification qui permettent de ne pas réapprécier si un contrat est ou contient un contrat de location et appliquera IFRS 16 aux contrats qu'elle avait antérieurement désignés comme des contrats de location. En date de l'adoption de la nouvelle norme, les actifs au titre de droits d'utilisation et les obligations locatives seront évalués à la valeur actualisée des paiements de loyers restants, déterminée à l'aide du taux d'emprunt marginal de la Société au 1^{er} janvier 2019.

Au moment de la transition, des actifs au titre de droits d'utilisation et des obligations locatives d'environ 7,0 M\$ seront comptabilisés à l'état de la situation financière consolidé.

La Société choisira de ne pas comptabiliser les actifs au titre de droits d'utilisation et les obligations locatives pour les contrats de location dont la durée est de douze mois ou moins et ceux dont les biens sous-jacents sont de faible valeur, et continuera de comptabiliser les paiements de loyers au titre de ces contrats de location en charges sur une base linéaire sur la durée du contrat de location, comme l'autorise IFRS 16.

IFRIC 23 Incertitude relative aux traitements fiscaux

En juin 2017, l'IFRS Interpretations Committee de l'IASB a publié IFRIC 23, *Incertitude relative aux traitements fiscaux*, qui contient des indications sur la comptabilisation des actifs et des passifs d'impôt exigible et différé en cas d'incertitude relative aux traitements fiscaux. L'interprétation entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019. La Société a conclu que l'application d'IFRIC 23 n'aura aucune incidence sur ses états financiers.

Estimations et jugements importants de la direction concernant l'application des méthodes comptables

Les paragraphes qui suivent présentent les jugements importants de la direction concernant l'application des méthodes comptables de la Société qui ont l'effet le plus important sur les états financiers consolidés.

Incertitude relative aux estimations

Lorsqu'elle prépare les états financiers consolidés, la direction porte un certain nombre de jugements, établit des estimations et formule des hypothèses concernant la comptabilisation et l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges. Ces estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées périodiquement. Les changements dans les estimations comptables sont comptabilisés dans la période au cours de laquelle ils ont lieu et dans toutes les périodes ultérieures concernées.

L'information relative aux jugements importants et aux principales estimations et hypothèses qui ont l'effet le plus important sur la comptabilisation et l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges est présentée ci-dessous.

Dépréciation des actifs non financiers

Les actifs non financiers font l'objet d'un test de dépréciation à chaque date de clôture lorsque des événements ou des changements de circonstances indiquent que la valeur comptable de ces actifs pourrait ne pas être recouvrable, ce qui fait largement appel au jugement.

La Société comptabilise une perte de valeur correspondant à l'excédent de la valeur comptable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie sur sa valeur recouvrable, qui est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de sortie et la valeur d'utilité.

Les immobilisations incorporelles et le matériel connexe qui ne sont pas encore prêts à être utilisés sont soumis à un test de dépréciation au moins une fois par année, ce qui fait également largement appel au jugement. Pour déterminer la valeur recouvrable (juste valeur diminuée des coûts de sortie), la direction estime les flux de trésorerie futurs attendus de l'actif et elle détermine un taux d'intérêt acceptable en vue de calculer la valeur actualisée de ces flux de trésorerie. Dans le cadre de l'évaluation des flux de trésorerie futurs attendus, la direction pose des hypothèses sur les résultats d'exploitation futurs à partir des prévisions et des estimations de prix obtenues de diverses sources sur le marché, notamment des informations publiques sur les prix des métaux auxquelles elle a accès au 31 décembre 2018. Ces hypothèses clés ont trait à des événements et à des circonstances futurs. Les résultats réels seront différents et pourraient donner lieu à des ajustements des immobilisations incorporelles et corporelles de la Société dans des périodes futures.

Par leur nature, les actifs qui ne sont pas encore prêts à être utilisés comme prévu présentent un degré élevé d'incertitude de mesure, puisque leur valeur dépend de l'évolution future du marché et de la capacité de la Société à commercialiser et à fabriquer de nouveaux produits afin de réaliser les bénéfices prévus. Par exemple, de nouveaux procédés de fabrication pourraient ne pas être mis en œuvre à une échelle industrielle dans les délais prévus et les nouveaux produits pourraient ne pas avoir le succès escompté sur le marché. La direction est d'avis que les hypothèses qui suivent sont les plus susceptibles de changer et pourraient donc se répercuter sur la valeur des actifs à un moment donné : a) une croissance importante prévue de la demande sur le marché pour différents métaux; b) les prix de vente qui ont une incidence sur les produits et les marges sur les métaux; et c) le taux d'actualisation associé aux nouveaux procédés et aux nouveaux produits (compte tenu de la prime sur le coût moyen pondéré du capital de la Société associée aux incertitudes additionnelles).

Dans la plupart des cas, la détermination du taux d'actualisation applicable suppose l'estimation de l'ajustement approprié au titre du risque de marché et de facteurs de risque propres aux actifs. Par leur nature, les actifs qui ne sont pas encore prêts à être utilisés comme prévu présentent un degré élevé d'incertitude de mesure, puisque leur valeur dépend d'informations prospectives de marché et de la capacité de la Société à terminer le projet et à réaliser les bénéfices prévus. La direction est d'avis que les hypothèses qui suivent sont les plus susceptibles de changer et pourraient donc se répercuter sur la valeur des actifs dans l'année qui suit : les prix des métaux qui ont une incidence sur les produits et les marges sur les métaux et le taux d'actualisation.

Stocks

Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation, le coût étant établi selon la méthode du coût moyen. Pour estimer les valeurs nettes de réalisation, la direction tient compte des éléments probants les plus fiables disponibles à la date à laquelle les estimations sont faites. Les activités de base de la Société sont vulnérables aux changements des politiques étrangères et aux variations des prix des métaux reconnus sur la scène internationale, qui peuvent entraîner des fluctuations rapides des prix de vente futurs. La Société évalue ses stocks en fonction d'un groupe d'éléments similaires et en tenant compte des prix futurs prévus ainsi que des événements qui sont survenus entre la date de clôture et la date d'achèvement des états financiers consolidés. La valeur nette de réalisation des stocks pour satisfaire aux modalités d'un contrat de vente particulier est mesurée selon le prix du contrat.

Option de conversion des débetures

Les débetures convertibles émises par la Société sont assorties d'options de conversion et de remboursement anticipé, qui sont considérées comme des instruments financiers de niveau 3. Le dérivé est évalué à la juste valeur par le biais du résultat net, et sa juste valeur doit être mesurée à chaque période de présentation de l'information financière, les variations ultérieures de la juste valeur étant comptabilisées dans l'état du résultat net consolidé. Un modèle d'évaluation des dérivés qui comporte des hypothèses est utilisé pour estimer la juste valeur. Les détails se rapportant aux hypothèses utilisées dans le modèle d'évaluation de la juste valeur du dérivé incorporé sont présentés à la note 12 des états financiers consolidés de 2018 de la Société.

Impôt sur le résultat

La Société est assujettie à l'impôt de nombreux pays. Pour établir sa charge d'impôt dans tous les pays où elle exerce des activités, elle doit poser des jugements importants. L'incidence fiscale définitive de bon nombre de transactions et de calculs est incertaine. La Société comptabilise un passif lorsqu'elle estime que des questions soulevées par des vérifications fiscales pourraient entraîner le versement d'impôts supplémentaires. Lorsque le règlement définitif d'une question fiscale donne lieu à un montant d'impôt différent du montant comptabilisé initialement, l'écart est comptabilisé dans les actifs et les passifs d'impôt exigible et différé de la période du règlement définitif.

La Société compte des actifs d'impôt différé, dont le caractère recouvrable fait l'objet d'appréciations régulières. La réalisation des actifs d'impôt différé de la Société dépend en grande partie de l'atteinte des bénéfices imposables futurs projetés et du bien-fondé des stratégies de planification fiscale actuelles. Les jugements de la Société relativement à la rentabilité future peuvent varier en fonction des conditions futures du marché, des modifications de la législation fiscale et d'autres facteurs qui pourraient avoir une incidence négative sur la valeur actuelle des actifs d'impôt différé. Ces changements pourraient entraîner, le cas échéant, un ajustement significatif de la valeur comptable des actifs d'impôt différé dans le futur. Cet ajustement, qui serait comptabilisé pendant la période au cours de laquelle il a été déterminé, ramènerait les actifs d'impôt différé au montant dont la réalisation serait considérée comme plus probable qu'improbable. Se reporter à la note 15 des états financiers consolidés de 2018 de la Société.

Transactions entre parties liées

Les parties liées à la Société sont des coentreprises, des administrateurs et des membres de la direction. Les transactions avec ces parties liées sont décrites aux notes 8 et 23 des états financiers consolidés de 2018 de la Société.

Instruments financiers et gestion du risque

Juste valeur des instruments financiers

Une description détaillée des méthodes et des hypothèses utilisées pour évaluer la juste valeur des instruments financiers de la Société figure à la note 16, « Juste valeur des instruments financiers », des états financiers consolidés de 2018 de la Société.

La juste valeur des instruments financiers dérivés était comme suit :

	2018	2017
	\$	\$
Option de conversion des débetures	-	-
Swap de devises	(197)	3 602
Swap sur actions	5 835	6 141

Gestion du risque financier

Pour une description détaillée de la nature et de l'étendue des risques découlant des instruments financiers ainsi que des stratégies de gestion du risque connexes, se reporter à la note 24 des états financiers consolidés de 2018 de la Société.

Taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que les flux de trésorerie futurs fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. La politique de la Société est de limiter son exposition à la fluctuation des taux d'intérêt en veillant à ce qu'une tranche raisonnable de sa dette à long terme constituée de créances subordonnées, qui sont actuellement des débetures convertibles, soit à taux fixe. La Société est exposée aux fluctuations de taux d'intérêt liées à sa facilité de crédit renouvelable, qui porte intérêt à taux variable. Une augmentation ou une diminution de 1 % des taux d'intérêt aurait une incidence d'environ 0,2 M\$ sur le résultat net de la Société sur une période de douze mois en fonction des soldes impayés au 31 décembre 2018.

Monnaies étrangères

Les ventes de la Société sont principalement libellées en dollars américains, alors qu'une partie de ses charges d'exploitation sont libellées dans des monnaies locales, comme l'euro et le dollar canadien. Bien que les achats de matières premières soient libellés en dollars américains, ce qui réduit en partie l'incidence des fluctuations des taux de change, nous sommes exposés au risque de change, qui pourrait avoir une incidence négative sur nos résultats. La direction a instauré une politique de gestion du risque de change au regard de la monnaie fonctionnelle appropriée.

Le 7 décembre 2015, la Société a conclu un swap de devises visant les flux de trésorerie liés aux débentures convertibles en dollars canadiens, en appliquant les principes de la comptabilité de couverture. De plus, à l'occasion, la Société peut conclure des contrats de change à terme pour vendre des dollars américains en échange de dollars canadiens et d'euros. Ces contrats visent à couvrir une partie du risque de change continu auquel sont exposés les flux de trésorerie de la Société puisqu'une grande partie de ses charges libellées en monnaies autres que le dollar américain est engagée en dollars canadiens et en euros. La Société peut également conclure des contrats de change en vue de vendre des euros en échange de dollars américains. Au 31 décembre 2018, la Société n'avait aucun contrat de change en cours.

Le tableau qui suit résume en équivalents de dollars américains les principales expositions de la Société au risque de change au 31 décembre 2018 :

	\$ CA	Euro	Livre sterling	RMB	MYR	Autres
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 462	3 555	1 126	652	582	433
Créances	196	6 197	170	1 169	-	754
Autres actifs courants	5 835	-	-	-	-	-
Dettes fournisseurs et charges à payer	(11 703)	(8 726)	-	(659)	(407)	(566)
Dettes à long terme	(175)	-	-	-	-	-
Actifs (passifs) financiers nets	(2 385)	1 026	1 296	1 162	175	621

Le tableau qui suit montre l'incidence sur le résultat avant impôt d'un raffermissement ou d'un affaiblissement de cinq points de pourcentage des monnaies étrangères par rapport au dollar américain au 31 décembre 2018 pour les instruments financiers de la Société libellés dans d'autres monnaies que la monnaie fonctionnelle :

	\$ CA	Euro	Livre sterling	RMB	MYR	Autres
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Raffermissement de 5 %	(119)	51	65	58	9	31
Affaiblissement de 5 %	119	(51)	(65)	(58)	(9)	(31)

Crédit

Le risque de crédit s'entend de la possibilité qu'un client ou qu'une contrepartie à un contrat ne s'acquitte pas de ses obligations, entraînant ainsi une perte financière pour la Société. La Société a instauré une politique de crédit qui définit les pratiques courantes en matière de gestion du risque de crédit. Selon cette politique, tous les nouveaux comptes clients doivent être passés en revue avant d'être approuvés. La politique détermine également le montant maximum de crédit à accorder à chacun des clients. La solvabilité et la santé financière du client font l'objet d'un suivi continu.

Pour les créances clients, la Société applique la méthode simplifiée selon IFRS 9, qui consiste à évaluer la correction de valeur pour pertes de crédit attendues en fonction des pertes de crédit attendues pour la durée de vie. Le taux de pertes attendues de la Société est estimé à la lumière des pertes de crédit subies au cours des trois exercices précédant la fin de la période. Les taux de pertes historiques sont alors ajustés en fonction des informations actuelles et prospectives sur les facteurs macroéconomiques ayant des répercussions sur les clients de la Société.

Aux 31 décembre 2018 et 2017, la Société avait comptabilisé une correction de valeur pour pertes de 0,1 M\$. La correction de valeur pour pertes est incluse dans les frais de vente, frais généraux et frais d'administration à l'état du résultat net consolidé, et est présentée nette des montants repris au titre de corrections de valeur de périodes antérieures.

Liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque que la Société ne puisse respecter ses obligations financières à leur échéance. La Société gère le risque de liquidité auquel elle est exposée par la gestion de sa structure de capital. Elle gère également le risque de liquidité en surveillant continuellement les flux de trésorerie réels et projetés, en prenant en considération les ventes et les encaissements de la Société et en faisant correspondre les échéances des passifs financiers avec celles des actifs financiers. Le conseil d'administration passe en revue et approuve les budgets d'exploitation et d'immobilisations annuels de la Société, ainsi que les opérations significatives hors du cadre de l'activité ordinaire, y compris les projets d'acquisition et les autres investissements importants. En vertu des modalités de sa facilité de crédit, la Société doit respecter certaines clauses restrictives. Afin de se conformer à ces clauses restrictives, la Société devra respecter ses estimations du BAIIA et des flux de trésorerie. La direction est d'avis que les hypothèses utilisées par la Société pour la préparation de ses estimations sont raisonnables. Le risque, toutefois, demeure. L'atteinte des résultats attendus dépend de la stabilité du prix des métaux et des autres matières premières, de la réduction de la dette grâce à l'optimisation du fonds de roulement de la Société et de la viabilité et du soutien continus des banques de la Société.

Risques et incertitudes

La Société est assujettie à un certain nombre de facteurs de risque qui peuvent nuire à sa capacité à mettre en œuvre sa stratégie et à atteindre ses objectifs de croissance à long terme. La direction analyse ces risques et met en place des stratégies afin d'en réduire l'incidence sur la performance de la Société.

Risques associés à notre stratégie de croissance

Le plan stratégique de 5N Plus a pour objectif d'améliorer la rentabilité tout en réduisant la volatilité des résultats et il s'articule autour de trois piliers de croissance : 1) optimiser l'équilibre de l'apport des activités en amont et en aval; 2) dégager une valeur accrue des activités principales et des actifs mondiaux; et 3) assurer une croissance continue de la qualité grâce aux initiatives de croissance en cours et aux possibilités de fusion et d'acquisition futures. Certains des avantages attendus pourraient ne pas se matérialiser ou pourraient ne pas se concrétiser dans les délais prévus par la direction. Un certain nombre de facteurs, dont beaucoup sont indépendants de notre volonté, pourraient avoir une incidence sur la réalisation de ces avantages.

Activités internationales

La Société exerce ses activités dans plusieurs pays, y compris la Chine, le Laos et la Malaisie et, par conséquent, elle court des risques liés à l'exercice de ses activités à l'échelle internationale. Nous pourrions subir les contrecoups importants de ces risques, dont l'intégration des activités internationales, les défis liés à l'assujettissement à plusieurs ordres juridiques et fiscaux, l'éventualité d'un climat volatil sur le plan de l'économie et des relations de travail, l'instabilité politique, les taux de change, l'expropriation et les modifications relatives aux taxes et impôts et aux autres frais imposés par les autorités de réglementation. Bien que la Société exerce ses activités principalement dans des pays relativement stables sur les plans économique et politique, rien ne garantit qu'elle ne subisse pas les contrecoups néfastes des risques inhérents aux activités qu'elle exerce sur le plan international.

Parmi les conditions ou événements qui pourraient perturber notre chaîne d'approvisionnement, interrompre la production dans nos installations ou celles de nos fournisseurs ou de nos clients, augmenter le coût des ventes et des autres charges d'exploitation, entraîner d'importantes pertes d'actifs ou nécessiter d'autres dépenses en immobilisations, mentionnons les suivants :

- les incendies, les pandémies, les conditions climatiques exceptionnelles ou les catastrophes naturelles telles que les ouragans, les tornades, les inondations, les tsunamis, les typhons et les séismes;
- l'instabilité politique, l'agitation sociale, les conflits de travail, les guerres ou le terrorisme;
- la disruption des activités portuaires, des services d'expédition et des services transitaires;
- les interruptions de services et d'infrastructures de base, y compris les pannes de courant et les pénuries d'eau.

Nos programmes d'assurance ne couvrent pas toutes les pertes possibles ayant trait à nos activités, notamment les dommages potentiels aux actifs, les pertes de profits et la responsabilité susceptible de découler des conditions ou des événements susmentionnés. De plus, notre assurance pourrait ne pas couvrir entièrement les conséquences résultant d'une perte en raison des limites de couverture, des sous-limites de couverture ou des exclusions. Toute situation non couverte entièrement par notre assurance pourrait nuire à nos activités.

Risques liés à la Chine

Le système juridique de la Chine continentale est un régime de droit civil reposant sur des statuts écrits. Contrairement au système de common law, il s'agit d'un système où les décisions rendues dans des causes de droit n'ont pratiquement pas de valeur de précédent. Le système juridique de la Chine continentale évoluant rapidement, l'interprétation de bien des lois, règlements et règles peut comporter des incohérences, et leur interprétation ainsi que leur application comportent une part d'incertitude. Ces incertitudes pourraient limiter la protection juridique dont nous jouissons. De plus, la Société ne peut prédire l'incidence des faits nouveaux touchant le système juridique de la Chine continentale, notamment l'adoption de nouvelles lois, les changements aux lois existantes ou leur interprétation et leur application, ou les droits de préemption des règlements locaux par les lois nationales. Une telle incertitude à l'égard des droits contractuels, des droits de propriété (incluant la propriété intellectuelle) et des droits procéduraux pourrait avoir une incidence négative sur les activités de la Société et compromettre sa capacité à poursuivre ses activités. En outre, des litiges en Chine continentale pourraient s'éterniser, ce qui occasionnerait des frais importants et détournerait les ressources de la Société et l'attention de la direction.

Le gouvernement de la Chine continentale exerce un contrôle important sur la croissance économique du territoire par son emprise sur l'attribution stratégique des ressources, le remboursement des obligations libellées en devises, la fixation de la politique monétaire et l'attribution d'un traitement préférentiel à certaines industries ou à certaines sociétés. La croissance de l'économie chinoise peut ne pas se poursuivre et tout ralentissement peut avoir un effet défavorable sur nos activités. Tout changement négatif dans la conjoncture économique de la Chine continentale, dans les politiques de son gouvernement ou dans ses lois et règlements pourrait nuire de façon importante à la croissance économique globale du territoire. De tels faits nouveaux pourraient avoir une incidence néfaste sur les activités de la Société, entraîner une baisse de la demande pour ses produits et porter atteinte à sa position concurrentielle.

Réglementation du commerce international

Nous exerçons nos activités dans plusieurs pays et, par conséquent, sommes exposés à des risques en cas de changement dans la réglementation et les politiques en matière de commerce international. Ces risques comprennent, sans s'y restreindre, les obstacles ou les restrictions touchant le libre-échange, et les modifications relatives aux taxes et impôts, aux tarifs et aux autres frais imposés par les autorités de réglementation. Le contexte politique mondiale actuel y compris les positions de l'administration américaine (exprimées par le retrait des États-Unis de l'Accord de partenariat transpacifique et la renégociation de l'Accord de libre-échange nord-américain) de même que le vote de 2016 en faveur de la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne ont semblé favoriser l'imposition de restrictions commerciales plus contraignantes. De telles restrictions pourraient avoir un effet négatif sur nos activités si elles devaient limiter notre capacité d'exporter nos produits vers des marchés où nous exerçons actuellement nos activités ou d'importer des matières premières en provenance de nos fournisseurs actuels. En revanche, il est possible que ces restrictions aient un effet favorable sur nos activités si elles devaient freiner la concurrence au sein des marchés où nous exerçons nos activités, sans avoir une incidence néfaste sur nos affaires.

Favorisant la proximité avec nos clients et nos fournisseurs, nous exerçons nos activités principalement dans des pays relativement stables sur les plans économique et politique, toutefois, rien ne garantit que nous ne subissions pas les contrecoups néfastes des risques inhérents aux changements sur la scène politique internationale et à leur incidence sur le commerce mondial.

Réglementation environnementale

Nos activités supposent l'utilisation, la manutention, la production, le traitement, le stockage, le transport, le recyclage et l'élimination de matières dangereuses et sont assujetties à un ensemble de lois et de règlements nationaux, provinciaux, locaux et internationaux en matière de protection de l'environnement. Ces lois et règlements en matière de protection de l'environnement incluent ceux régissant les déversements ou les émanations de matières polluantes dans l'air et l'eau, l'utilisation, la gestion et l'élimination des matières et des déchets dangereux, le nettoyage des sites contaminés, et la santé et sécurité au travail. Le non-respect de ces lois, règlements et permis applicables peut avoir de sérieuses conséquences, y compris nuire à notre réputation; mettre un frein à nos activités d'exploitation à l'une de nos installations; nous exposer à des amendes substantielles, à des pénalités et à des poursuites judiciaires devant les tribunaux pénaux, à des demandes d'indemnisation pour dommages aux biens ou pour blessures, à des frais de nettoyage ou à d'autres frais; augmenter les coûts de développement ou de production ainsi que le nombre de litiges ou d'instances réglementaires contre nous et nuire grandement à nos activités, à nos résultats d'exploitation ou à notre situation financière. Des modifications à venir aux lois et aux règlements applicables en matière d'environnement, de santé et de sécurité pourraient entraîner une hausse considérable des frais et des contraintes liés au respect de la conformité ou autrement avoir une incidence défavorable sur nos activités, nos résultats d'exploitation ou notre situation financière.

Nous avons engagé et continuerons d'engager des dépenses en immobilisations afin de respecter les lois et règlements en matière d'environnement. Bien que nous estimions respecter actuellement toutes les exigences en matière de protection de l'environnement qui sont applicables, de nouvelles circonstances futures, comme la mise en place de politiques de coercition plus agressives, l'application de nouvelles lois et de nouveaux règlements plus stricts ou la découverte de conditions environnementales actuellement inconnues, pourraient nécessiter des dépenses pouvant avoir une incidence négative significative sur les activités, les résultats d'exploitation et la situation financière de la Société.

Concurrence

Nous sommes les chefs de file de la production de métaux spéciaux et de produits chimiques et n'avons pas beaucoup de concurrents. Parmi ceux-ci, peu sont entièrement intégrés comme nous le sommes ou offrent une gamme de produits semblable. Par conséquent, nos concurrents ne sont pas en pleine mesure d'offrir une gamme de services et de produits aussi complète que la nôtre. Cependant, rien ne garantit que cette situation perdurera, et la concurrence pourrait venir d'affineurs de métaux à bas prix ou de certains de nos clients qui décideraient de s'intégrer verticalement. Une plus forte concurrence pourrait avoir une incidence négative sur notre chiffre d'affaires et nos marges d'exploitation si nos concurrents accaparent une part du marché et que nous ne sommes pas en mesure de compenser la perte de volume en faveur de la concurrence.

Prix des produits de base

Le coût et la disponibilité de certains intrants varient en fonction d'un certain nombre de facteurs sur lesquels nous n'avons aucune prise, notamment la conjoncture, les taux de change, la demande de métaux à l'échelle mondiale, les sanctions commerciales, les tarifs, les coûts de main-d'œuvre, la concurrence, la surcapacité des producteurs et la majoration des tarifs. Toute variation de la disponibilité et des coûts des intrants pourrait avoir une incidence significative sur les activités, la situation financière, les résultats d'exploitation et les flux de trésorerie de la Société. Ces variations peuvent être imprévisibles et se produire sur de courtes périodes. L'incapacité de la Société à récupérer les hausses de coût pourrait nuire considérablement à ses activités, sa situation financière, ses résultats d'exploitation et ses flux de trésorerie.

Sources d'approvisionnement

Nous pourrions être incapables de trouver des stocks essentiels de matières premières dont nous dépendons pour exercer nos activités. Nous nous procurons actuellement nos matières premières auprès de plusieurs fournisseurs avec qui nous avons des relations commerciales de longue date. La perte de l'un de ces fournisseurs ou une baisse des niveaux de livraison pourrait réduire notre capacité de production et avoir une incidence sur nos livraisons aux clients, ce qui, par le fait même, aurait une incidence négative sur nos ventes et nos marges bénéficiaires nettes et pourrait entraîner des frais liés au non-respect de certains de nos contrats d'approvisionnement.

Protection de la propriété intellectuelle

La protection de la propriété de nos procédés, méthodes et autres technologies exclusives est essentielle à notre entreprise. Nous comptons presque exclusivement sur une combinaison de secrets commerciaux et d'ententes de confidentialité signées avec nos employés pour protéger nos droits de propriété intellectuelle. Nous avons délibérément choisi de limiter le nombre de nos brevets afin d'éviter la divulgation de renseignements précieux. L'omission de protéger et de surveiller l'utilisation de nos droits de propriété intellectuelle existants pourrait entraîner la perte de certains procédés et technologies de grande valeur. Rien ne garantit que nos ententes de confidentialité procureront une protection utile de nos droits de propriété intellectuelle ou d'autres renseignements exclusifs en cas d'utilisation ou de divulgation non autorisée ou que nous pourrions protéger efficacement nos secrets commerciaux.

Valorisation des stocks

Nous surveillons notre risque associé à la valeur de nos stocks par rapport au prix du marché. En raison de la nature très peu liquide d'une grande partie de nos stocks, nous comptons sur une combinaison de techniques d'évaluation du risque normalisées, telles que la valeur à risque, ainsi que sur une appréciation plus empirique des conditions du marché. Les décisions concernant les niveaux appropriés de stocks sont prises compte tenu des calculs de la valeur à risque et des conditions du marché.

Interruptions des activités

Nous pourrions subir des pertes si nos activités devaient être interrompues. Dans bien des cas, plus particulièrement dans le cas de nos contrats à long terme, nous avons des obligations contractuelles de livrer des produits dans des délais prescrits. Toute perturbation de nos activités qui pourrait mener à une interruption des activités risquerait de nuire à la confiance que nous portent les clients, d'entraîner l'annulation de nos contrats et de donner lieu à des poursuites judiciaires. Bien que nous croyions avoir pris les mesures nécessaires pour éviter les interruptions d'activités et que nous ayons contracté une assurance contre celles-ci, il est possible que nous ayons néanmoins à subir des interruptions, qui pourraient avoir une incidence négative sur nos résultats financiers.

Dépendance à l'égard du personnel clé

Nous comptons sur l'expertise et le savoir-faire des membres de notre personnel pour la poursuite de nos activités. Le départ de membres de la haute direction pourrait avoir une incidence négative importante sur la Société. Notre réussite future dépend aussi de notre capacité à attirer et à garder à notre service les employés clés et à former, garder à notre service et intégrer avec succès de nouveaux membres compétents dans notre équipe de direction et notre équipe technique. Le recrutement et la rétention de membres du personnel compétents, particulièrement ceux qui ont une expertise du secteur des métaux spéciaux et de la technologie d'affinage, sont essentiels à notre réussite et pourraient se révéler difficiles. Nous ne pouvons pas garantir que nous serons en mesure d'attirer et de garder à notre service le personnel qualifié au besoin.

Conventions collectives

Une partie du personnel de la Société est syndiqué et nous avons des conventions collectives qui viennent à échéance à différentes dates. Si nous ne sommes pas en mesure de renouveler ces conventions collectives à des conditions similaires lorsque celles-ci doivent être renégociées, cela pourrait donner lieu à des arrêts ou conflits de travail, comme des grèves, des débrayages ou des lock-out, et nuire à notre performance.

Risques de litiges

Nous sommes susceptibles de faire l'objet de poursuites au civil ou autres, qu'elles soient fondées ou non.

Risques associés au fait d'être une société cotée

Nos actions sont cotées et, par conséquent, nous sommes tenus de nous conformer à toutes les obligations imposées aux « émetteurs assujettis » en vertu des lois sur les valeurs mobilières en vigueur au Canada et à toutes les obligations applicables à une société cotée en vertu des règles de la Bourse. Un autre risque associé au fait d'être une société cotée est l'obligation de communiquer les informations clés de la Société, ce qui n'est pas le cas pour ses concurrents qui sont des sociétés à capital fermé.

Mesures non conformes aux IFRS

Dans le présent rapport de gestion, la direction de la Société a recours à certaines mesures non conformes aux IFRS. Les mesures non conformes aux IFRS fournissent de l'information utile et complémentaire, mais elles n'ont pas de définition normalisée selon les IFRS.

Le carnet de commandes représente les commandes attendues que la Société a reçues, mais qui n'ont pas encore été exécutées, et qui devraient se transformer en ventes au cours des douze prochains mois, et est exprimé en nombre de jours. Les nouvelles commandes représentent les commandes reçues durant la période considérée, exprimées en nombre de jours, et calculées en additionnant aux produits des activités ordinaires l'augmentation ou la diminution du carnet de commandes pour la période considérée, divisé par les produits annualisés. Le carnet de commandes est un indicateur des produits futurs attendus en jours, et les nouvelles commandes permettent d'évaluer la capacité de la Société à maintenir et à accroître ses produits.

Le BAIIA désigne le résultat net avant les charges (produits) d'intérêts, l'impôt sur le résultat et l'amortissement. Nous avons recours au BAIIA, car nous croyons qu'il constitue une mesure significative de la performance opérationnelle des activités poursuivies avant la prise en compte de l'incidence de certaines charges. La définition de cette mesure non conforme aux IFRS de la Société peut être différente de celle qu'utilisent d'autres entreprises.

La marge du BAIIA correspond au BAIIA divisé par les produits.

Le BAIIA ajusté correspond au BAIIA tel qu'il est défini précédemment avant la dépréciation des stocks, la charge de rémunération à base d'actions, la dépréciation des actifs non courants, les coûts (produits) associés aux litiges et aux activités de restructuration, le profit sur la sortie d'immobilisations corporelles, la variation de la juste valeur de l'option de conversion des débentures, et les pertes (profits) de change et au titre de dérivés. Nous avons recours au BAIIA ajusté, car nous croyons qu'il constitue une mesure significative de la performance opérationnelle des activités poursuivies compte non tenu de l'incidence de certaines charges. La définition de cette mesure non conforme aux IFRS de la Société peut être différente de celle qu'utilisent d'autres entreprises.

La marge du BAIIA ajusté correspond au BAIIA ajusté divisé par les produits.

Les charges d'exploitation ajustées correspondent aux charges d'exploitation compte non tenu de la charge de rémunération à base d'actions, de la dépréciation des actifs non courants, des coûts (produits) associés aux litiges et aux activités de restructuration, du profit sur la sortie d'immobilisations corporelles et de l'amortissement. Nous avons recours aux charges d'exploitation ajustées pour calculer le BAIIA ajusté. Nous croyons qu'il constitue une mesure significative de la performance opérationnelle des activités poursuivies. La définition de cette mesure non conforme aux IFRS de la Société peut être différente de celle qu'utilisent d'autres entreprises.

Le résultat net ajusté correspond au résultat net avant l'incidence des moins-values des stocks et des immobilisations corporelles et incorporelles, de la charge de rémunération à base d'actions, des coûts (produits) associés aux litiges et aux activités de restructuration, du profit sur la sortie d'immobilisations corporelles, et de la variation de la juste valeur de l'option de conversion des débentures après déduction de l'impôt sur le résultat s'y rapportant. Nous avons recours au résultat net ajusté, car nous croyons qu'il constitue une mesure significative de la performance opérationnelle des activités poursuivies compte non tenu de l'incidence des moins-values liées aux stocks et aux immobilisations corporelles et incorporelles, de la charge de rémunération à base d'actions, des coûts (produits) associés aux litiges et aux activités de restructuration, du profit sur la sortie d'immobilisations corporelles et de la variation de la juste valeur de l'option de conversion des débentures, qui ne sont pas courants. La définition de cette mesure non conforme aux IFRS de la Société peut être différente de celle qu'utilisent d'autres entreprises.

Le résultat net de base ajusté par action correspond au résultat net ajusté divisé par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation. Nous avons recours au résultat net de base ajusté par action, car nous croyons qu'il constitue une mesure significative de la performance opérationnelle des activités poursuivies compte non tenu de l'incidence des moins-values liées aux stocks et aux immobilisations corporelles et incorporelles, de la charge de rémunération à base d'actions, des coûts (produits) associés aux litiges et aux activités de restructuration, du profit sur la sortie d'immobilisations corporelles et de la variation de la juste valeur de l'option de conversion des débentures, qui ne sont pas courants, par action. La définition de cette mesure non conforme aux IFRS de la Société peut être différente de celle qu'utilisent d'autres entreprises.

Les fonds provenant de (affectés à) l'exploitation correspondent aux flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation avant les variations des soldes du fonds de roulement hors trésorerie liés à l'exploitation. Ces montants figurent dans les tableaux des flux de trésorerie consolidés de la Société. Selon la Société, les fonds provenant de (affectés à) l'exploitation constituent une mesure clé, car ils témoignent de sa capacité à générer les fonds nécessaires à sa croissance future et au remboursement de sa dette.

La marge brute est une mesure servant à déterminer ce que rapportent les ventes en déduisant le coût des ventes, à l'exclusion de l'amortissement des immobilisations corporelles et de l'incidence de la dépréciation des stocks. Cette mesure est également exprimée en pourcentage des produits, en divisant le montant de la marge brute par le total des produits.

La dette nette ou la trésorerie nette est une mesure servant à surveiller le niveau d'endettement, qui tient compte de la trésorerie et des équivalents de trésorerie. Elle constitue un indicateur de la situation financière globale de la Société et correspond à la différence entre la dette totale, y compris la partie courante et le swap de devises visant les débentures convertibles, et la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

Le rendement du capital investi est une mesure financière non conforme aux IFRS. Il est obtenu en divisant le BAII ajusté annualisé par le montant du capital investi à la fin de la période. Le BAII ajusté se calcule comme le BAIIA ajusté, moins l'amortissement (ajusté pour tenir compte de la charge au titre de l'amortissement accéléré, s'il y a lieu). Le capital investi correspond à la somme des créances, des stocks, des immobilisations corporelles, du goodwill et des immobilisations incorporelles, moins les dettes fournisseurs et charges à payer (ajustées pour tenir compte des éléments exceptionnels). Nous nous servons de cette mesure que nous ayons recours à du financement par emprunts ou par capitaux propres. À notre avis, cette mesure fournit des renseignements utiles pour déterminer si le capital investi dans les activités de la Société dégage un rendement concurrentiel. Le RCI comporte toutefois des limites puisqu'il s'agit d'un ratio. Il ne permet donc pas de fournir de renseignements quant au montant absolu du résultat net, de la dette et des capitaux propres de la Société. Certains éléments sont également exclus du calcul du RCI et d'autres sociétés pourraient utiliser une mesure similaire, calculée différemment.

Le fonds de roulement est une mesure des liquidités. Il correspond à la différence entre les actifs courants et les passifs courants. Étant donné que la Société est actuellement endettée, nous nous servons de cette mesure comme d'un indicateur de notre efficience financière et nous nous efforçons de le garder le plus bas possible.

Le ratio du fonds de roulement est obtenu en divisant les actifs courants par les passifs courants.

Renseignements supplémentaires

Les actions ordinaires de la Société sont inscrites à la Bourse de Toronto (TSX) sous le symbole « VNP ». Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur la Société, y compris sa notice annuelle, se reporter au profil de la Société sur SEDAR, à l'adresse www.sedar.com.

Principales informations financières trimestrielles

(en milliers de dollars américains, sauf les montants par action)	31 déc. 2018	30 sept. 2018	30 juin 2018	31 mars 2018	31 déc. 2017	30 sept. 2017	30 juin 2017	31 mars 2017
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Produits	47 710	53 379	58 359	58 547	52 492	50 325	56 229	60 870
BAIIA ¹	5 589	7 772	7 860	7 800	4 420	6 427	6 341	9 675
BAIIA ajusté ¹	6 912	8 581	8 972	7 885	6 763	6 942	9 236	6 646
Résultat net attribuable aux actionnaires de 5N Plus	4 046	3 457	3 417	3 051	2 229	2 224	3 416	4 154
Résultat de base par action attribuable aux actionnaires de 5N Plus	0,05 \$	0,04 \$	0,04 \$	0,04 \$	0,03 \$	0,03 \$	0,04 \$	0,05 \$
Résultat net	4 046	3 458	3 420	3 048	2 222	2 223	3 415	4 153
Résultat de base par action	0,05 \$	0,04 \$	0,04 \$	0,04 \$	0,03 \$	0,03 \$	0,04 \$	0,05 \$
Résultat dilué par action	0,05 \$	0,04 \$	0,04 \$	0,04 \$	0,03 \$	0,03 \$	0,04 \$	0,05 \$
Résultat net ajusté ¹	5 407	3 919	5 344	2 814	3 884	2 572	5 409	2 024
Résultat net de base ajusté par action ¹	0,06 \$	0,05 \$	0,06 \$	0,03 \$	0,05 \$	0,03 \$	0,06 \$	0,02 \$
Fonds provenant de l'exploitation ²	8 641	6 582	7 194	6 226	5 398	4 263	7 945	8 730
Carnet de commandes ¹	217 jours	181 jours	170 jours	172 jours	187 jours	178 jours	135 jours	128 jours

Principales informations financières annuelles

Aux 31 décembre et pour les exercices clos les 31 décembre (en milliers de dollars américains, sauf les montants par action)	2018	2017	2016
	\$	\$	\$
Produits	217 995	219 916	231 498
BAIIA	29 021	26 863	15 111
BAIIA ajusté	32 350	29 587	22 323
Résultat net attribuable aux actionnaires de 5N Plus	13 972	12 023	(5 895)
Résultat de base par action attribuable aux actionnaires de 5N Plus	0,17 \$	0,14 \$	(0,07) \$
Résultat net	13 972	12 013	(5 896)
Résultat de base par action	0,17 \$	0,14 \$	(0,07) \$
Résultat dilué par action	0,17 \$	0,14 \$	(0,07) \$
Résultat net ajusté	17 484	13 889	3 454
Résultat net de base ajusté par action	0,21 \$	0,17 \$	0,04 \$
Fonds provenant de l'exploitation	28 643	26 336	12 486
Carnet de commandes	217 jours	187 jours	136 jours
Données du bilan			
Total de l'actif	237 057	244 932	219 057
Total du passif non courant	51 430	70 851	64 415
Dette nette ¹	22 219	11 413	18 992
Capitaux propres attribuables aux actionnaires	119 703	105 446	88 522

(en milliers de dollars américains)	2017	31 déc. 2017	30 sept. 2017	30 juin 2017	31 mars 2017	2016
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Charges d'exploitation ajustées – selon l'ancienne définition	194 799	46 441	44 170	49 390	54 798	211 387
Charge de rémunération à base d'actions	(4 470)	(712)	(787)	(2 397)	(574)	(2 212)
Charges d'exploitation ajustées¹ – selon la nouvelle définition	190 329	45 729	43 383	46 993	54 224	209 175

(en milliers de dollars américains)	2017	31 déc. 2017	30 sept. 2017	30 juin 2017	31 mars 2017	2016
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
BAIIA ajusté – selon l'ancienne définition	25 117	6 051	6 155	6 839	6 072	20 111
Charge de rémunération à base d'actions	4 470	712	787	2 397	574	2 212
BAIIA ajusté¹ – selon la nouvelle définition	29 587	6 763	6 942	9 236	6 646	22 323

(en milliers de dollars américains, sauf les montants par action)	2017	31 déc. 2017	30 sept. 2017	30 juin 2017	31 mars 2017	2016
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Résultat net ajusté – selon l'ancienne définition	10 604	3 361	1 994	3 647	1 602	1 838
Résultat net de base ajusté par action – selon l'ancienne définition	0,13 \$	0,04 \$	0,02 \$	0,04 \$	0,02 \$	0,02 \$
Charge de rémunération à base d'actions	4 470	712	787	2 397	574	2 212
Charge d'impôt sur les éléments imposables ci-dessus	(1 185)	(189)	(209)	(635)	(152)	(596)
Résultat net ajusté¹ – selon la nouvelle définition	13 889	3 884	2 572	5 409	2 024	3 454
Résultat net de base ajusté par action¹ – selon la nouvelle définition	0,17 \$	0,05 \$	0,03 \$	0,06 \$	0,02 \$	0,04 \$

¹ Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS ».

Rapport de gestion

Prix des métaux

(en dollars américains le kilo)

Bismuth



Gallium



Germanium



Indium



Sélénium



Tellure



Source : Low Metal Bulletin